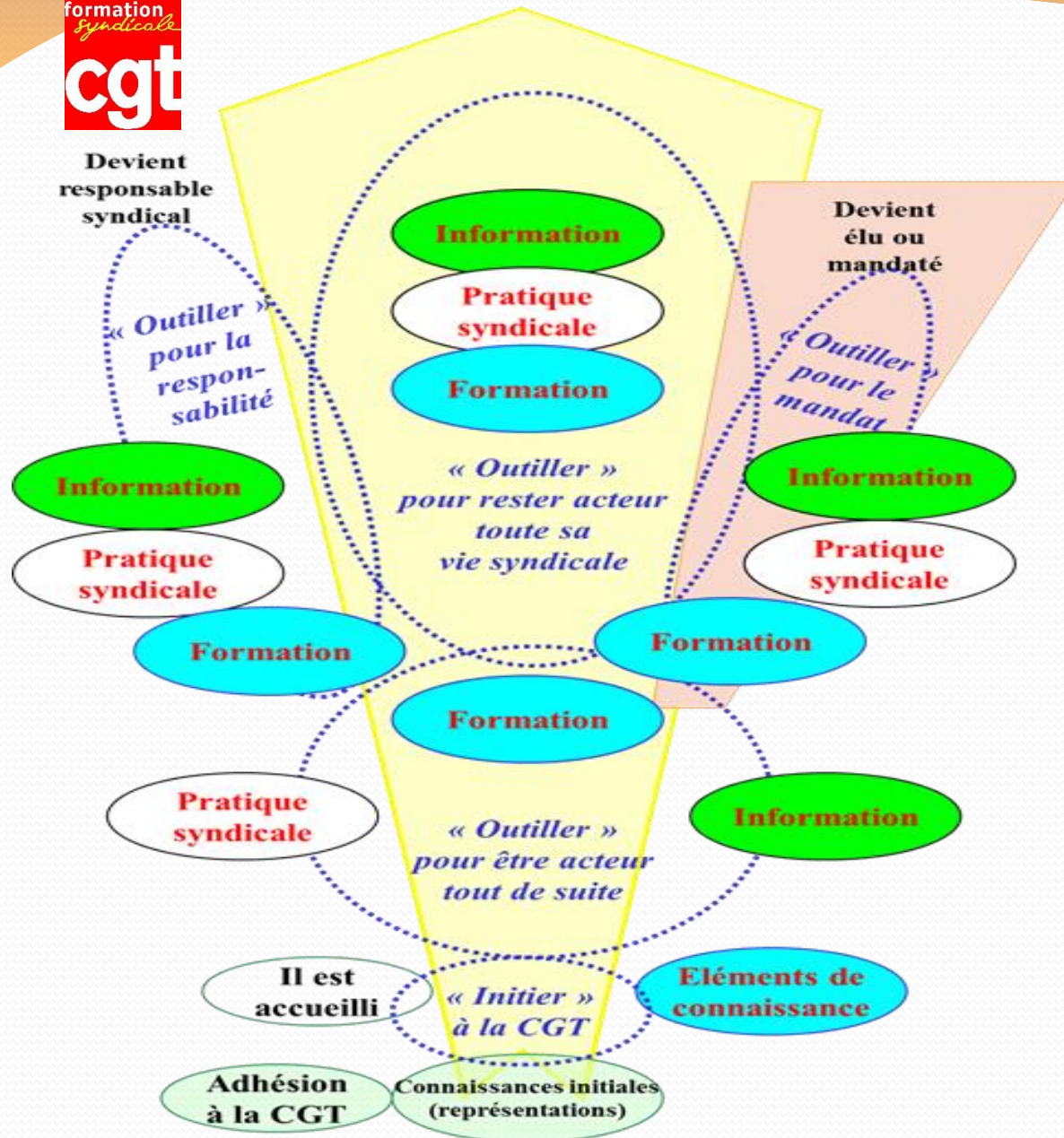


Le Comité Social dans les trois versants de la Fonction Publique - Tronc commun -



Cette formation s'inscrit dans la famille *« Outils pour le mandat »* de notre architecture de formation.

Objectif général

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité d'identifier ce qu'est le Comité Social, nouvelle instance du personnel dans les trois versants de la Fonction Publique.

Elles et ils seront également en capacité de définir leur rôle d'élu.e CGT, outillé.e.s pour siéger au nom de la CGT et appliquer notre démarche revendicative pour construire le rapport de force dans le service, la collectivité, l'établissement.

Thème 1 : Le Comité Social

À l'issue de ce thème, les stagiaires seront en capacité d'expliquer les changements de type d'instance du personnel qui découlent de la Loi et d'appréhender leurs attributions.

Moment 1 : La Loi de Transformation de la Fonction Publique et aspects réglementaires

À l'issue de ce moment, les stagiaires seront en capacité de connaître les nouvelles instances du personnel issues de la Loi, de citer les trois décrets qui font référence au Comité Social, et d'expliquer pourquoi la CGT est opposée à la fusion des instances.

Moment 2 : Le champ de compétence du Comité Social et de la Formation Spécialisée – les moyens dont disposent les élu.e.s

A l'issue de ce moment, les stagiaires seront en capacité de décrire ce que sont le CS et la formation spécialisée, et de citer les moyens mis à leur disposition.

Thème 2 : L'élu.e CGT au Comité Social

À l'issue de ce thème, les stagiaires seront en capacité de définir leur rôle d'élu.e CGT à partir de nos valeurs et de notre démarche revendicative.

Moment 1 : La conception CGT du mandat au Comité Social

À l'issue de ce moment, les stagiaires seront en capacité de citer les valeurs fondamentales inscrites dans le préambule de nos statuts, et de définir leur rôle d'élu.e.s CGT.

Moment 2 : La place de l'élu.e CGT au CS dans la mise en œuvre de la démarche revendicative de la CGT

À l'issue de ce moment, les stagiaires seront en capacité d'expliquer la place de l'élu.e CGT dans la mise en œuvre de notre démarche revendicative et d'identifier les ressources dont il.elle dispose.

Thème 3 : La réunion du Comité Social (et de la Formation Spécialisée)

À l'issue de ce thème, les stagiaires seront en capacité de mettre en œuvre la stratégie décidée en amont dans une situation de réunion du CS et de construire les éléments qui pourront servir à la création du rapport de force par la suite.

Moment 1 : La préparation de la réunion

À l'issue de ce moment, les stagiaires seront en capacité de préparer la mise en place de la stratégie CGT avant la réunion du CS.

Moment 2 : La réunion du Comité Social et ses suites

À l'issue de ce moment, les stagiaires seront en capacité de mettre en œuvre la stratégie dans une situation de réunion du CS et de préparer les suites à donner à la réunion du CS.

Les expérimentations/la mise à disposition pour les organisations

- La première aura lieu du 24 au 26 janvier 2023 à Châteauroux (UD CGT 36);
- La seconde se fera à Nevers (UD CGT 58) du 27 février au 1^{er} mars 2023.
- La mise à disposition sur le Cloud interviendra vers la mi-mars 2023.